



Fontenay-aux-Roses, le 7 juillet 2017

CFE-CGC/ IRSN
Bâtiment 02 pièce S110A
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses

Comité d'Entreprise de l'IRSN

Séance du 7 juillet 2017

Déclaration CFE-CGC lors de la désignation des membres des commissions

« La CFE-CGC de l'IRSN dénonce la décision de la majorité CGT-CFDT qui, cette fois, s'attribue tous les sièges dans quatre commissions.

La CFE-CGC de l'IRSN considère que la composition de ces commissions devrait respecter la représentativité de chaque liste aux dernières élections professionnelles, soit 3 sièges pour la CGT, 2 pour la CFDT et 1 pour la CFE-CGC pour une commission de 6 membres ».

Yves Le Reste

Représentant syndical CFE-CGC au CE IRSN